

SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL

RÉF. SST/S/FI/2026/V4



Lieu

Torcy
Autre



Tarif

235 €HT
Sur devis

Délai d'accès et modalités

Selon financement : minimum 24h.
En présentiel



Durée

14 heures



Prérequis

Aucun



Effectif

4 à 10 participants



Public

Personnel devant recevoir l'instruction nécessaire pour donner les premiers secours en cas d'urgence



Référent pédagogique

Marie Bera / Directrice Formatrice en Prévention des Risques Professionnels, habilitée par l'INRS
06 88 81 29 05
marie.bera@prev-it.com

Objectifs opérationnels

- Être capable d'intervenir face à une situation d'accident du Travail.
- Être capable de mettre en application ses compétences de SST au service de la prévention des risques professionnels dans son entreprise.

Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement

- Formation à dominante pratique.
- Exposés pédagogiques, exercices de groupe, études de cas, échanges sur le vécu, mises en situation, documentation remise au stagiaire.
- Mannequins, diaporama projeté, paperboard, tableau blanc, films vidéos, photos ou témoignages et exercices pratiques.
- Organisme de formation habilité SST niveau 1 par le réseau prévention de l'Assurance Maladie-Risques professionnels / INRS disposant d'un formateur SST certifié par l'INRS.

Évaluation et validation

- La présence du stagiaire sur l'intégralité de la formation est un point incontournable pour la validation de celle-ci.
- Deux épreuves certificatives :
 - Intervention sur une situation d'accident simulée ;
 - Questionnement simple portant sur les compétences du SST en matière de prévention.
- Remise d'une attestation individuelle de fin de formation et d'une brochure spécifique.
- Délivrance d'un certificat de Sauveteur Secouriste du Travail valable 24 mois sous réserve de la réussite aux épreuves certificatives.

Contenu



Présentation de la formation : participants et attentes, objectifs, programme et organisation.

- La prévention des risques professionnels, notions de base et enjeux.
- Le SST, acteur de la prévention.
- Le cadre juridique de l'intervention du SST.

Protéger

- Identification des risques persistants.
- Les actions de protection.

Examiner

- Reconnaître et apprécier les signes d'une détresse vitale.

Faire Alerter

- Organisation des secours dans l'entreprise et des secours publics.

Secourir

- La victime : saigne abondamment, s'étouffe, se plaint de malaise, de brûlures, d'une douleur empêchant certains mouvements, d'une plaie qui ne saigne pas abondamment, ne répond pas mais elle respire, ne répond pas et ne respire pas.

Bilan de formation : tour de table, évaluation de la formation, atteinte des objectifs pour chacun, axes d'amélioration, suggestions, remise des attestations.



Déficience motrice



Déficience motrice (amputation)



Allergies



Maladies invalidantes



Maladies cardio-vasculaires



Déficience auditive



Déficience visuelle



Personne à mobilité réduite

Prenez contact avec le responsable pédagogique de l'organisme de formation qui étudiera votre situation et les possibilités d'accessibilité.

Voir le programme complet sur prev-it.com